

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence

## Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* s'organise en deux parcours (anglais, espagnol) qui de manière traditionnelle répartit en trois axes les domaines d'apprentissage, savoir : 1) Les fondamentaux de l'apprentissage de la langue autour des cinq compétences (compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites, interaction sociale) ; 2) La littérature ; 3) L'étude des deux aires culturelles du parcours, et tout particulièrement l'histoire et les arts plastiques et visuels.

Inscrite dans le champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation (ALL SHS)*, cette licence s'articule autour des langues vivantes. Des synergies ont été créées avec la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* ce qui renforce sa place au sein du champ. Elle offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études en master *LLCE*, en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, en master *Langues étrangères appliquées (LEA)* au management interculturel notamment.

A la fin de leurs trois années de formation, les étudiants doivent avoir acquis un certain nombre de compétences sur le plan linguistique, en matière de raisonnement et d'analyse critique, sur le plan rédactionnel et sur le plan communicationnel.

Les métiers visés sont ceux de la fonction publique (notamment les enseignements secondaire et supérieur), de la fonction territoriale, du tourisme, de l'édition, de la traduction, de la communication, secteur des relations internationales.

## Analyse

### Objectifs

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* est organisée en deux parcours (anglais, espagnol). Des unités d'enseignement (UE) optionnelles viennent compléter la formation. Chaque étudiant doit pouvoir ainsi s'inscrire dans un projet professionnalisant. Dans le cadre de cette démarche, les étudiants doivent effectuer un stage en entreprise de 6 semaines et travailler à l'utilisation de leurs acquis fondamentaux dans le cadre de ce séjour en milieu professionnel (traduction, compétences rédactionnelles).

Parmi les options proposées les étudiants doivent étudier une deuxième langue vivante.

Le dossier expose les attendus d'une Licence généraliste. Elle ne comprend pas de bidisciplinarité, mais suit les compétences visées sur la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

Sans avoir des objectifs de formation professionnelle proprement dits, la licence *LLCER* détaille dans sa présentation différents métiers auxquels elle prépare. Ces métiers relèvent de la fonction publique (notamment les enseignements secondaire et supérieur), de la fonction territoriale, du tourisme, de l'édition, de la traduction, de la communication, secteur des relations internationales.

Organisation
<p>Un socle de compétences correspondant à 152 crédits doit être validé par les étudiants. Chacun d'entre eux doit aussi valider une UE (Unités d'enseignement) <i>Ouverture sur le monde professionnel (OSMP)</i> qui équivaut de 4 à 8 crédits chaque semestre et selon le moment de la formation. Au total cette UE correspond à 16 % de la formation. Il est à noter que 30 % de la formation en L1 est mutualisée avec LEA. On note une différence entre les ECTS (European credit transfer system) des deux parcours : le parcours espagnol alloue au total 152 ECTS, tandis que l'anglais en alloue 142). La différence tenant peut-être à une erreur de saisie du dossier.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier est lacunaire sur ce point précis seulement que cette formation s'inscrit dans un cadre national, au sein d'une faculté d'Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales au sein d'une université pluridisciplinaire. Le dossier conçoit le positionnement de la formation en fonction d'une logique de service public de proximité.</p>
Equipe pédagogique
<p>Les équipes pédagogiques se composent de la manière suivante selon les deux parcours :</p> <p>En espagnol : 2 professeurs des universités (PR), 6 maitres de conférences (MCF), 3 professeurs agrégés (PRAG), 1 attaché temporaire d'enseignement (ATER), 2 lecteurs</p> <p>En anglais : 2 PR, 14 MCF, 2 PRAG, 1 PRCE, 2 contrats second degré, 4 lecteurs</p> <p>On notera que pour le parcours espagnol, les deux professeurs des universités sont l'un en disponibilité, l'autre en congé pour recherche ou reconversion thématique (CRCT), ce qui impacte le service des personnels qui assurent en plus de lourdes tâches administratives, un service dense.</p> <p>Le tableau de répartition des enseignements pour les deux parcours montre un fort investissement sur le plan administratif. En effet, l'équipe pédagogique comprend le doyen de la faculté des lettres, les porteurs des masters <i>MEEF</i> et <i>LLCE</i>, la responsable de l'agrégation externe d'anglais, le responsable des relations internationales et de façon plus traditionnelle les responsables d'années et directeurs d'études. L'équipe pédagogique est donc fortement investie dans plusieurs secteurs de l'offre de formation de l'université puisque ses membres interviennent dans la licence <i>LEA</i>, les masters <i>MEEF</i> et <i>LLCE</i> mais aussi dans le cadre du LANSAD (Langue pour spécialistes d'autres disciplines).</p> <p>Il convient de noter que dans les enseignements optionnels, une place importante est réservée à la communication sans pour autant que d'enseignants en 71<sup>ème</sup> section (information et communication) n'apparaissent dans la liste des intervenants ou n'ait pu être recruté dans cette discipline.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Sur l'ensemble du contrat quadriennal de développement, le nombre d'inscrits oscille entre 141 et 210 étudiants pour les deux parcours. Les données des effectifs des primo entrants de la licence sont plutôt en hausse en anglais, stables en espagnol. En moyenne, les anglicistes représentent 76% des effectifs. Les taux de réussite sont de 48% sur le contrat pour les licences 1. Les échanges entre mentions avoisinent les 10% sur la même période. Pour le parcours espagnol de la licence, la poursuite d'étude se fait majoritairement (60%) vers les masters <i>MEEF</i> tandis que 20% des étudiants optent pour le master <i>LLCE</i>. Aucun chiffre précis n'est donné pour le parcours en anglais si ce n'est une information supplémentaire quant à une possible orientation vers le master <i>LEA</i> au management interculturel. Pour l'espagnol, les effectifs des Licence 2 et Licence 3 sont en chute depuis 2013, ce que le dossier justifie par un taux d'échec élevé. Les diplômés de la L3 en espagnol accusent actuellement une baisse importante (-50% par rapport à 2014). Le dossier détaille les dispositifs en termes de communication et de pédagogie qui sont à l'étude pour éviter l'échec. Un suivi personnalisé a été mis en place à la seule initiative de l'équipe pédagogique. Aucun élément n'est cependant donné dans le dossier sur l'insertion professionnelle des étudiants ou sur leurs poursuites d'études en master. Une réflexion mérite d'être menée sur les effectifs et le taux d'abandon des étudiants.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est évoquée par le biais de l'appartenance de l'équipe enseignante à trois laboratoires le Centre de recherches en sémiotique (CeReS), Espaces humains et interactions culturelles (EHIC) et Francophonie et diversité (FRED). La recherche n'occupe pas actuellement une place importante au sein de la formation. Une réflexion est cependant en cours pour intégrer un cours d'initiation à la recherche et consolider le lien entre licence et master dans la prochaine maquette, constatant qu'à l'heure actuelle, une faible proportion d'étudiants poursuit en master recherche.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Les concepteurs de cette formation considèrent qu'une formation généraliste n'a pas pour vocation de former à un métier précis. Les enseignements dispensés doivent conduire à l'acquisition de compétences transférables dans le monde du travail.</p> <p>Une réflexion est en cours pour que dans le cadre de la construction de son parcours, chaque étudiant puisse travailler à la construction d'un projet professionnel lié à leur projet d'étude. Mais ce point n'entre pas dans les priorités actuelles de la licence.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Chaque étudiant doit suivre un stage d'une durée de 200 heures. Les stages sont laissés à l'appréciation des étudiants, à la fois dans le choix du stage, dans sa compatibilité avec la formation suivie, et dans son déroulement. Les étudiants ne sont pas guidés dans le processus du choix du stage. A la fin de cette phase d'observation, l'étudiant doit remettre un rapport qui lui permet de valider un ECTS. Le détail de cette évaluation n'est pas fourni.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Le parcours espagnol envoie un tiers de la promotion effectuer un séjour d'un ou deux semestres dans une université partenaire. Ce sont en général des étudiants de L3 qui maîtrisent mieux les savoirs et compétences acquis tout au long du cursus.</p> <p>Les échanges se font avec les universités partenaires de l'établissement pour l'année en cours au moment de l'élaboration du dossier : Burgos, Ciudad Real, Oviedo, Las Palmas de Gran Canaria, Huelva, Salamanca.</p> <p>Les étudiants peuvent par ailleurs devenir assistant dans une université ou un établissement secondaire espagnol.</p> <p>Un ou deux étudiants viennent chaque année suivre un programme en dehors des échanges institués. Aucune information n'est donnée sur la mobilité internationale entrante.</p> <p>Le parcours en anglais autorise les étudiants dès la deuxième année de la licence, mais de préférence en troisième année, à partir d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année à l'étranger. Ce séjour s'inscrit soit dans le cadre Erasmus soit dans le cadre des partenariats interuniversitaires. Sur le plan européen ce sont les universités de Coventry, Durham, Édimbourg, Manchester, Stirling notamment qui accueillent les étudiants limougeaux. En Amérique du Nord, les étudiants se rendent en Caroline du Nord à Charlotte (UNCC), à la Louisiana State University (LSU) à Baton Rouge, Texas Tech (TTU) à Lubbock, et en Oklahoma : Oklahoma University (OU- Norman), Oklahoma State University (OSU-Stillwater) et East Central University (ECU - Ada). Les seules données chiffrées données dans le rapport sur ce point concernent les échanges avec l'Oklahoma où trois étudiants ont pu bénéficier de cet échange.</p> <p>Les étudiants de ce parcours ont aussi la possibilité de devenir assistant dans des pays de langue anglaise.</p> <p>Six échanges sont mentionnés pour l'espagnol. Aux échanges Erasmus s'ajoute la possibilité d'assistantat, dont les détails ne sont pas fournis. Il n'y a pas de données sur la mobilité entrante.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Il n'y a pas de dispositif de mise à niveau proposé par la licence, mais une aide à la réussite par l'intermédiaire du tutorat a été mise en place en première année pour les étudiants ayant été identifiés comme faibles. Quatre étudiants (1 en espagnol et 3 en anglais) inscrits en Licence 3, master 1 et master 2 accompagnent leurs homologues inscrits en première année tant sur le plan pédagogique que méthodologique. Le nombre d'heures n'est pas précisé, pas plus que les modalités de recrutement des tuteurs.</p> <p>Le PPP (Projet personnel et professionnel) est un enseignement obligatoire en L1 au cours duquel les étudiants sont conduits à construire un projet professionnel personnel. Une réflexion est en cours pour la prochaine maquette qui permettra de donner une forme plus interactive au PPP.</p> <p>Un système de passerelle mis en œuvre à la fin du Semestre 1 permet aux étudiants de se réorienter dans des formations proches au sein de la composante. La prochaine maquette devrait permettre de proposer aux étudiants des réorientations à la fin du Semestre 2 mais aussi de Semestre 3 et du Semestre 4.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Les cours se déroulent en présentiel, et le numérique n'occupe pas une place importante dans la formation. Son usage par l'équipe pédagogique se restreint à l'utilisation de supports en cours, de logiciels permettant de répondre aux exigences de la formation notamment pour les activités liées à la pratique de la langue, ou de présentations vidéo projetées. Les étudiants passent le certificat informatique et internet (C2i), sans que l'obtention soit rendue obligatoire. Une réflexion est en cours pour l'utilisation d'une plateforme type Moodle, qui permettrait d'envisager la création de supports numériques de cours et d'un enseignement à distance.</p>

<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'organisation de l'évaluation des étudiants suit un modèle classique. Quatre réunions par an permettent d'entériner les résultats, les délibérations des semestres impairs ont lieu fin janvier, celles des semestres pairs ont lieu fin mai et sont suivies des délibérations de l'année. Enfin les délibérations de juin sanctionnent la session 2.</p> <p>Au cours de ces délibérations, les critères d'obtention de l'année est elle aussi classique. Il s'agit d'une validation (par compensation ou non) d'un total de 30 ECTS par semestre, soit 60 ECTS par année. Dans le cas où un étudiant n'aurait pas acquis tous ses ECTS, il peut bénéficier du statut d'ajourné autorisé à composer (AJAC) dès lors qu'il en a validé 48. S'il n'en a validé qu'entre 42 et 48, il peut alors demander l'octroi d'un contrat pédagogique et l'étudiant, par lequel ce dernier est autorisé à suivre un certain nombre de cours de l'année N+1. Ce programme de cours est établi par le responsable de formation en concertation avec l'étudiant et prend plusieurs facteurs en compte : la nature des matières à repasser de l'année N, leur volume horaire, la répartition de ce volume horaire sur les deux semestres, le projet de l'étudiant.</p> <p>Le contrôle continu occupe une place privilégiée dans le projet pédagogique, permettant de familiariser graduellement les étudiants aux méthodes de travail universitaire et de faciliter le système de compensation au sein d'une même matière, pour l'ensemble des UE et entre les semestres. Pour l'évaluation, le contrôle continu se fonde sur des dossiers à remettre, des exposés oraux, ou des travaux sur table ou à la maison. Leur pourcentage dans l'évaluation globale est omis dans le dossier.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Une annexe descriptive au diplôme est délivrée par les services de scolarité et récapitule l'essentiel des acquis des étudiants</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire de l'université. Cependant, la formation, en elle-même, n'a pas la maîtrise de ce dossier. Il n'y a pas d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des licences généralistes entreprise par l'établissement. Les porteurs de la licence initient une réflexion sur l'amélioration de ce point.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Le conseil de perfectionnement est composé des représentants élus de chacune des années de la licence, du directeur de la formation, du responsable de formation de la licence, du directeur des études et d'un intervenant représentant le monde extérieur en lien avec la formation. Pour l'espagnol, il s'agit pour l'heure d'un professeur formateur académique titulaire d'un établissement de second degré qui enseigne également à l'ESPE ; pour l'anglais, il s'agit de la directrice du centre certification de compétences en langues de l'enseignement CLEF Langues. Réuni deux fois l'an, à mi-parcours et en fin d'année, il permet l'évaluation de la formation (contenus, calendriers, nouveaux cours, etc.) dans le cadre d'un dialogue entre les représentants des étudiants et l'équipe pédagogique.</p> <p>Il manque cependant un dispositif concret d'évaluation spécifique à la licence bien qu'il existe un système pour la composante dans sa globalité.</p> <p>Au fur et à mesure des années, différentes procédures ont été mises en place, avec d'abord l'envoi jusqu'en 2010 d'un questionnaire par mail, révisé ensuite, et qui donne lieu actuellement à une refonte afin de contrer la chute du nombre de répondants.</p> <p>Les procédures d'autoévaluation définies à l'échelle de l'université ont permis de donner plus de cohérence à l'ensemble des formations du site.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- L'ouverture aux échanges internationaux.
- Le développement du tutorat et des projets personnalisés.
- L'harmonie des deux parcours au sein de l'architecture de la licence.

### Points faibles :

- La place trop faible accordée à la professionnalisation.
- L'absence de suivi des diplômés.
- Place encore trop réduite du numérique et de l'aide à distance.

### Avis global et recommandations :

Cette licence s'inscrit parfaitement dans le champ des Sciences humaines et sociales par la déclinaison d'une formation articulée autour des langues vivantes. Des synergies ont été créées avec la licence *Langues étrangères appliquées* ce qui renforce sa place au sein du champ *Arts, lettres langues sciences humaines et sociales, éducation*. Elle offre aux étudiants la possibilité de poursuivre en master *LLCE*, en master *MEEF*, en master *LEA* au management interculturel notamment.

Les voies vers une plus grande professionnalisation sont à réaliser par l'intermédiaire d'interventions de professionnels dans la formation, ou de liens à renforcer avec la recherche.

Une prise en compte du suivi des étudiants est une question fondamentale qui doit mobiliser la réflexion et permettre d'infléchir une nouvelle dynamique pour la licence.

# Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/VL/1219

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation  
Licence LLCER**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER



Référence : **Licence LLCER**

**Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES**

P. 4 « Organisation »

Il y a bien une légère différence entre les deux parcours de la mention (Anglais et Espagnol) dans la répartition des crédits ECTS entre les UE fondamentales et les UE optionnelles. Il n'y a donc pas d'erreur de saisie. Cette différence tient aux fonctionnements des deux formations, qui sont bien distincts de par leurs équipes pédagogiques, leurs organisations respectives, leur histoire, etc., quoique regroupées sous une même mention par les contraintes de la nomenclature nationale des diplômes de licence.

P. 4 « Équipe pédagogique »

Le CRCT de la PR d'Espagnol citée n'a duré qu'un semestre. La collègue a, depuis, repris sa place au sein de l'équipe.